

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CRR



QUEL EST SON ROLE ?

Organisme consultatif.

Favoriser la concertation et la circulation des informations et des idées.

Formuler des propositions pour améliorer le fonctionnement de l'établissement et aider à son amélioration ainsi qu'à son rayonnement
Émettre des souhaits d'ordre pédagogique, artistique et sur le plan matériel et social de la vie quotidienne de l'établissement



QUI LE COMPOSE ?

Des membres de droit et des membres élus par le Conseil de Paris (élus, personnalités qualifiées, représentants de la direction des affaires culturelles, administration du conservatoire)

3 collèges élus pour une durée de 2 ans (renouvelable 2 fois max.):

- 2 parents d'élèves (+ 2 suppléants)
- 2 représentants des élèves majeurs (+ 2 suppléants)
- 3 représentants des enseignants (un pour chaque secteur : musique, art dramatique et danse) (+ 3 suppléants)



COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

1 à 2 réunions par année scolaire

Ordre du jour établi en concertation avec le directeur du conservatoire. Chaque membre du CE peut demander l'ajout d'une question qui lui semble opportune.

Un compte rendu établi à l'issue de chaque réunion et consultable par les usagers du CRR de Paris



**RESULTATS DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS
DES 3 COLLEGES DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CRR DE Décembre 2017**

Collège des enseignants	Pascal LE CORRE	Enseignant en musique (Suppléant M. Hugues LECLERE)
	Ariane DELARBRE	Enseignante en danse
	Marc ERNOTTE	Enseignant en art dramatique (Suppléant M. Alain GINTZBURGER)
Collège des élèves	Nina BONO	Étudiante en musique
	Aurélien PINCHON	Étudiant en musique
Collège des parents d'élèves	Sébastien CORNU	Président de l'APEC (Suppléant Philippe LE FAURE)
	Chantal SCHÜTZ	Membre de l'APEC (Suppléante Muriel MAHE)

NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU CRR

(Délibérations 2015 DAC 558 et 2007 DAC 723)

	Nom et prénom	Qualité et fonction
Deux conseillers de Paris, désignés par la Maire Paris	Philippe DUCLOUX	Président du Conseil d'Établissement, Conseiller de Paris – 11 ^{ème} arrondt.
	Raphaëlle PRIMET	Conseillère de Paris – 20 ^{ème} arrondt.
Deux représentants de la Direction des Affaires Culturelles	Sophie FADY-CAYREL	Directrice des Affaires Culturelles par intérim
	Véronique ASTIEN	Sous-directrice des enseignements artistiques et pratiques culturelles
		Ou en cas d'indisponibilité, représentants du BEAPA
Deux personnalités qualifiées en raison de leur compétence et de leur intérêt pour les activités du CRR, désignées par la Maire de Paris	Philippe HERSANT	Compositeur
	Yann-Joël COLLIN	Comédien et metteur en scène
Un représentant d'institution culturelle désigné par la Maire de Paris	Anne SAUVAGE	Directrice des ateliers de Paris Carolyn Carlson
Le directeur du CRR de Paris	Xavier DELETTE	Ou son représentant
Un représentant de l'équipe administrative	Christine LE SCIELLOUR	Secrétaire générale
Trois représentants des enseignants	Pascal LE CORRE	Enseignant en musique (Suppléant M. Hugues LECLERE)
	Ariane DELARBRE	Enseignant en danse
	Marc ERNOTTE	Enseignant en art dramatique (Suppléant M. Alain GINTZBURGER)
Deux représentants des élèves	Nina BONO	Étudiante en musique
	Aurélien PINCHON	Étudiant en musique
Deux représentants des parents d'élèves	Sébastien CORNU	Président de l'APEC (Suppléant Philippe LE FAURE)
	Chantal SCHÜTZ	Membre de l'APEC (Suppléante Muriel MAHE)

Les procès verbaux des dépouillements sont consultables 14 rue de Madrid au 4^{ème} étage